

<b>Zeitschrift:</b>	L'Hôtâ
<b>Herausgeber:</b>	Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
<b>Band:</b>	44 (2020)
<b>Artikel:</b>	Une réalisation pionnière : la construction de "La Cité" à Porrentruy (1872-1877)
<b>Autor:</b>	Hauser, Michel
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1064582">https://doi.org/10.5169/seals-1064582</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## UNE RÉALISATION PIONNIÈRE : LA CONSTRUCTION DE « LA CITÉ » À PORRENTRUY (1872-1877)

«À

la Cité » : c'est le nom, longtemps utilisé mais désormais tombé en désuétude, du quartier compris, à Porrentruy, entre la route d'Alle et la rue de la Maltière<sup>1</sup>, un nom que rappelle une plaque d'aspect officiel toujours apposée sur le bâtiment établi à l'intersection des deux rues. Cette appellation, contraction de « cité ouvrière », se rapporte à l'une des premières opérations de construction, à Porrentruy, d'un ensemble de maisons destinées à permettre aux classes sociales modestes de se loger en accédant à la propriété.

### Le contexte initial

Ici comme ailleurs, le XIX<sup>e</sup> siècle est allé en s'accélérant. « Le Jura bernois à l'époque libérale, c'est d'abord une certaine homogénéité économique et sociale qui ne subit pas de modifications majeures jusqu'à dans les années 1860 »<sup>2</sup>. Passé le milieu du siècle, toutefois, l'essor de l'Etat fédéral, fondé en 1848, le développement de la mécanisation et la mise en œuvre d'importantes innovations techniques, construction ferroviaire en tête, stimulent la croissance à tous égards, comme une sorte de révolution industrielle, avec son cortège de progrès mais également de difficultés sociales, voire de crises aussi subites que violentes.

1 Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusque dans les années 1960, la rue de la Maltière s'appelait d'ailleurs « Cité du bas » et aboutissait au terrain de football de la Cité... Cf. Pierre Henry, *Les rues de Porrentruy*, Porrentruy : Ed. *Le Pays*, 1986, pp. 17, 29 et 41.

2 Bernard Prongué et Marcel Rérat, « Le Jura bernois. Libéralisme et révolution industrielle », *Nouvelle histoire du Jura*, Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'Emulation, 1984, p. 228.



**Figure 1:** une ancienne plaque de rue rappelle le nom initial du quartier  
(J. Bélat, 2020)

La ville de Porrentruy, qui tient alors un rôle encore prépondérant à l'échelon jurassien, s'inscrit pleinement dans cette trajectoire. De 1815 à 1850, elle reste globalement enserrée dans son périmètre médiéval, ainsi que le prouve la comparaison des cartes et plans de cette période ; les quelques constructions hors les murs se trouvent ou s'établissent principalement aux abords du noyau historique de St-Germain, à l'est de l'agglomération ancienne, entre Les Planchettes et la route de Coeuve. La population passe cependant de 2'400 habitants<sup>3</sup> en 1812 – soit l'équivalent de ce qu'elle était en 1770 – à 3'126 en 1856, à 3'539 en 1860 puis à 4'566 en 1870 ; c'est assez dire l'augmentation de la pression démographique sur un parc immobilier en faible croissance. La presse locale ne tarde pas à en faire le constat, ainsi, en 1864 : « par suite de la reprise des affaires d'horlogerie, les logements, les petits surtout, sont devenus excessivement rares »<sup>4</sup>. Et

3 Ces chiffres de population sont repris, pour le premier, de l'ouvrage qu'André Bandelier a publié en 1980 sous le titre *Porrentruy, sous-préfecture du Haut-Rhin : un arrondissement communal sous le consulat et l'empire 1800-1814 : l'évêché de Bâle et le pays de Montbéliard à l'époque napoléonienne*, Neuchâtel : À la Baconnière, (p. 11), pour les autres du journal *Le Jura* des 17 janvier 1861 (n° 3, p. 2) et du 20 décembre 1870 (n° 101, p. 2).

4 *Le Jura* du 5 avril 1864, n° 28, p. 2.

de dénoncer en corollaire les néfastes effets sanitaires de la situation : « Autrefois, Porrentruy était peu habité, et chaque ménage avait sa maison, qui, en principe, n'avait été construite que pour une famille; la population, ayant successivement augmenté, il a fallu dédoubler les logements, et, tant bien que mal, on en a pratiqué jusque dans les combles et les greniers (...); on n'a cherché qu'à faire de la place, à agglomérer ménage sur ménage, et rien pour assainir les appartements, pour changer l'air vicié, pour empêcher la fumée, l'humidité et tout ce qui est contraire à l'hygiène»<sup>5</sup>.

Au début des années 1870, la conjoncture est plus que jamais propice à l'esprit d'entreprise. L'horlogerie<sup>6</sup> va vers un pic de croissance, manifeste entre 1872 et 1874. L'ouverture des lignes de chemin de fer – d'abord Porrentruy-Delle avec l'inauguration de la gare de Porrentruy le 23 septembre 1872, puis Porrentruy-Glovelier-Delémont cinq ans plus tard – constitue un fort gage d'essor. Même les changements géopolitiques, qui ont fait basculer l'Alsace voisine dans l'orbite allemande, autorisent les plus grandes ambitions, exprimées clairement dès mars 1871 : « Ensuite des conditions de paix, notre ville va gagner en importance. Bâle ne sera plus le point de jonction de trois pays, la Suisse, la France et l'Allemagne ; c'est Porrentruy qui aura cet avantage. Il est probable que vu cette position favorable on saura en profiter, et que le tronçon de Porrentruy-Delle se prolongera sur Bâle »<sup>7</sup>. Aussi est-il bien logique pour l'assemblée communale du 21 mai 1871 d'adopter, dans un élan quasi haussmannien, un plan d'alignement pour les futurs quartiers entre ville et gare. Le moment est venu, pour sûr, de bâtir...

5 *Le Jura* du 15 novembre 1864, n° 92, p. 2.

6 A propos de l'essor horloger à Porrentruy et en Ajoie, consulter notamment l'ouvrage publié par Alain Cortat en 2014 sous le titre *Des usines dans les vallées : l'industrialisation jurassienne en images, 1870-1970*, Neuchâtel : Alphil.

7 *Le Jura* du 3 mars 1871, n° 18, pp. 2-3.

Il importe pourtant, plus que jamais, de se préoccuper de la santé des populations et, davantage encore, de la stabilité même de la société civile, agitée de turbulences nouvelles ; la Fédération jurassienne, libertaire voire anarchiste, vient en effet de se constituer en novembre 1871 dans le vallon de St-Imier, tandis qu'à Porrentruy des ouvriers se réunissent, à mi-avril 1872, afin de s'organiser, stimulés par une militante qu'un pionnier de l'horlogerie de la place qualifie de « pétroleuse communarde affiliée à l'Internationale »<sup>8</sup>. Par crainte des menées révolutionnaires ou par simple réalisme politique, il est devenu vraiment urgent d'apporter des réponses à ce que l'on nomme désormais « la question sociale ». L'entrepreneur horloger bruntrutain dont on vient de rapporter les propos acrimonieux le disait sans ambages dès fin 1871 : « Nous aurions (...) un plus grand nombre d'ouvriers en ville si les logements ne faisaient pas défaut et étaient à des prix plus réduits. Ne serait-ce pas le moment que les amis du progrès et de l'industrie songeassent sérieusement à créer une cité ouvrière, comme il y en a dans beaucoup de localités industrielles ? On rendrait un véritable service à la classe ouvrière, sans nuire en rien à la classe aisée. Nous aurions seulement une augmentation de population qui donnerait plus d'animation encore »<sup>9</sup>.

#### La société promotrice

C'est au soir du samedi 27 avril 1872 que se tint à l'Hôtel de ville de Porrentruy une « assemblée d'initiative » destinée à jeter les bases d'une société<sup>10</sup> nou-

8 Notes de François Faivre sur « l'introduction de l'industrie horlogère dans le district de Porrentruy (1869-1874) ». In : Pierre-Yves Donzé, *Formation professionnelle et développement industriel aux XIXe et XXe siècles : cent ans du Centre professionnel de Porrentruy : (1904-2004)*, Neuchâtel : Ed. Alphil, 2005, p. 165.

9 Ibidem, pp. 157-158.

10 À défaut des archives de la société, qui ne semblent pas avoir été conservées, il est possible de retracer l'essentiel des activités de cet organisme en parcourant les colonnes rédactionnelles et publicitaires du journal *Le Jura*, organe de presse dans lequel sont publiés des comptes rendus d'assemblées ainsi que des rapports d'activité, notamment en dates des 17 février 1873, 26 et 29 mai 1874, 2 juin 1874,

velle devant avoir pour but la construction de maisons ouvrières. Cette réunion, préparée par une discussion publique organisée le dimanche précédent, avait été convoquée par le comité du « Cercle industriel », regroupement dont le nom même, faute d'autres indications, traduit assez bien les préoccupations et perspectives. La résolution prise ce soir-là les confirme : « on décida que, vu la rareté des logements, il était urgent de fonder à Porrentruy une Société de construction, si l'on ne voulait pas s'exposer à voir l'industrie péricliter dans notre ville ». L'objectif, d'entrée de cause, s'avère donc utilitaire plus que philanthropique...

Il ne fallut que quelques jours au comité provisoire pour diffuser un projet de statuts, mobiliser des actionnaires et organiser une assemblée constitutive. Celle-ci, réunie à mi-mai 1872 et forte de quelque quatre-vingts participants, put adopter les statuts<sup>11</sup> et lancer donc les activités de la nouvelle organisation, enregistrée sous le nom de *Coopérative immobilière* mais communément appelée *Société coopérative de construction*. Du coup, un conseil d'administration fut désigné, composé de neuf membres : Ernest Benno Daucourt, médecin ; Hippolyte Paulet, directeur du cadastre ; Eugène Froté, ingénieur ; François Ecabert, adjoint au maire et négociant ; Conrad Kalmann, député ; Alfred Grosjean, député, gérant du Porrentruy-Delle ; Léon Choffat, banquier ; Ami Conrand, chef d'atelier de monteurs de boîtes ; Thiébaud Riat, cafetier. Le docteur Daucourt sera nommé président, Alfred Grosjean secrétaire, Thiébaud Riat caissier. On observera que cet organe de gestion est constitué essentiellement de notables, pour la plupart d'obédience libérale-radicale, à l'exception du président Daucourt, peut-être engagé là par souci d'hygiénisme, voire aussi de Léon Choffat et Thiébaud Riat, qui seront plus tard candidats aux élections municipales sur des listes « indépendantes ». Focalisés toujours davantage

9 mars 1875, 5 février 1878. Les informations qui suivent sont presque toutes tirées de ce journal.

11 Ces statuts ont été officialisés devant le notaire Sylvain Doyon le 18 mai 1872 (Archives cantonales jurassiennes - ArCJ, 350 PY 538, No 2533).

sur le conflit entre l'État laïc et l'Église catholique-romaine qui va déclencher bientôt la phase la plus aiguë du Kulturkampf, les conservateurs s'engagent dans la résistance idéologique, moins dans la promotion économique. Quant au mouvement ouvrier, encore peu structuré en Ajoie si ce n'est par le truchement de la Société du Grutli, dont une section<sup>12</sup> s'était constituée à Porrentruy précisément au début de l'année 1872, il paraît avoir été intéressé à la constitution de la Société coopérative de construction, mais sans guère de suite. Un correspondant du journal *Le Jura* le rappellera tout en sarcasmes : « Nous nous souvenons parfaitement qu'à une réunion préparatoire qui eut lieu à l'Hôtel-de-Ville, des orateurs du parti travailleur demandèrent à ce que les capitalistes ne fussent pas intéressés dans l'entreprise. *Les petits ruisseaux font les grandes rivières* disait-on ; et l'ouvrier en versant son obole fera ceci, fera cela. Quelques-uns des champions du travail prirent des actions, qui, si nous sommes bien informés, n'ont jamais été versées ; d'autres, des plus ardents, arrêteront dès le début les petits ruisseaux qui devaient faire la grande rivière et eurent bien soin de ne souffler mot, lorsque la liste de souscription circula à Porrentruy »<sup>13</sup>.

Est-ce en raison de divergences politiques, liées peut-être au Kulturkampf, que le président Daucourt lui-même et deux autres membres quittèrent le conseil d'administration à peine un an après leur entrée en fonction, ou est-ce tout simplement en raison des dispositions statutaires, qui prévoyaient que la composition de cet organe de gestion était renouvelable par tiers chaque année ? Toujours est-il qu'une assemblée « extraordinaire »<sup>14</sup> des actionnaires, convoquée pour le 7 juin 1873, les remplaça par trois nouveaux membres, assurément proches<sup>15</sup> du « parti » majoritaire : Pierre

12 *Le Jura* du 5 janvier 1872, n° 2, p. 3.

13 *Le Jura* du 13 octobre 1876, n° 82, p. 2.

14 *Le Jura* du 6 juin 1873, n° 45, p. 3.

15 Pierre Wilhem fut notamment vice-président des assemblées municipales de Porrentruy, Ariste Brossard membre de la commission de l'École secondaire des filles

Wilhem, ingénieur ; Ariste Brossard, avocat ; Jean-Baptiste Laville, teneur de livres à la maison de force. Il semble que la présidence du conseil<sup>16</sup> d'administration fut assumée dès lors par le banquier Léon Choffat.

En pratique, quelque 700 actions, au prix de 100 francs chacune, furent émises et acquises au début des activités de la société. Une centaine d'autres le seront au printemps 1875. Ce capital de base devait servir à la construction des maisons aux meilleures conditions que possible. La gestion technique et financière courante avait été confiée par le conseil d'administration à un comité de direction de trois personnes, agissant sous la surveillance régulière de trois « censeurs ». Les actionnaires étaient régulièrement renseignés sur la marche de la société, non seulement à l'occasion des assemblées statutaires, mais aussi par voie de presse, ce qui était remarquable pour l'époque et présentait au demeurant l'avantage de capter l'attention d'un plus large public, parmi lequel devaient se trouver les intéressés à l'acquisition des immeubles. La procédure, à cet égard, connut deux phases, ancrées tour à tour dans les statuts : jusqu'en mai 1874, les maisons seront attribuées, au prix de revient de la construction augmenté de la part proportionnelle aux frais généraux, uniquement aux membres de la société qui avaient manifesté leur intérêt par écrit ; par la suite, elles seront offertes, en partant du prix de revient, en priorité au plus offrant parmi les sociétaires intéressés, ensuite en adjudication publique ouverte à tout amateur. Les paiements étaient prévus « sous de favorables conditions », par termes périodiques – vraisemblablement des mensualités – dans un délai de quinze ans au maximum.

et de la commission de l'École cantonale et Jean-Baptiste Laville deviendra receveur communal en 1875.

16 C'est en tout cas Léon Choffat qui convoqua 3 février 1878 l'assemblée générale des actionnaires du 3 février 1878 (cf. *Le Jura* du 1<sup>er</sup> février 1878, n° 10, p. 3).

3). On notera ici qu'entre 1875 et 1878, divers autres changements interviendront dans la composition du conseil, en fonction des dispositions statutaires : y siégeront notamment J. Choffat, J. Dubail, C. Berberat et Schmider fils (cf. *Le Jura* du 5 février 1878, n° 11, p. 2).

La Société coopérative de construction de Porrentruy exercera ses activités pendant six ans. Au début de l'année 1878, ses dirigeants proposeront purement et simplement de la dissoudre. C'est que la conjoncture, dans l'horlogerie tout particulièrement, s'était gravement dégradée depuis 1875, jusqu'à gommer pour un temps les promesses liées à l'achèvement du réseau ferroviaire jurassien. La presse précise bien les enjeux : « Au nombre des motifs qui militent en faveur de la dissolution, nous croyons devoir relever les suivants :

- Le terrain que possède la Société a été presque entièrement utilisé, de sorte que pour établir de nouvelles constructions, il faudrait faire l'acquisition d'un chésal.
- Les temps de crise industrielle et commerciale que nous traversons ne sont pas favorables à de nouvelles constructions de bâtiments.
- Au cas où l'on ne voudrait pas construire, il deviendrait préjudiciable aux actionnaires de conserver une Société dont les frais d'administration absorberaient inutilement les petits bénéfices qui ont été réalisés jusqu'ici.
- Il est donc préférable de dissoudre la Société pendant qu'elle est dans une situation prospère. Le but pour lequel elle avait été fondée a été rempli et ne peut du reste plus être poursuivi, vu la crise qui règne dans notre contrée. »<sup>17</sup>

En assemblée du 3 mars 1878, l'assemblée des actionnaires décida donc, à l'unanimité, de mettre fin aux activités de la Société. Une commission de liquidation fut constituée. Ses propositions furent avalisées lors d'une nouvelle réunion des actionnaires le 7 avril 1878, avec effet au 30 juin suivant. Le Conseil-exécutif de l'État de Berne ayant apporté sa sanction à la procédure, les actionnaires purent « toucher le montant de leurs titres »<sup>18</sup>.

17 *Le Jura* du 5 février 1878, n° 11, p. 2.

18 Ibidem, 25 juin 1878, n° 51, pp. 2 et 4. Selon l'article 6 des statuts de 1872, « chaque action de cent francs est remboursable au pair et reçoit un intérêt de cinq

Un reliquat actif de quelques centaines de francs fut partagé au profit des pensionnaires de l'hospice du château d'une part, des organisateurs des soupes pour écoliers d'autre part.

### Les constructions

Pour construire, il faut du terrain. Ce fut l'une des premières tâches des responsables de la Société coopérative de construction, au printemps 1872, que de repérer les endroits appropriés. Leur choix s'arrêta sur le secteur dénommé Rière-les-Vauches, entre la rivière Allaine et la route d'Alle, à quelque 200 mètres à vol d'oiseau de la nouvelle gare (étant entendu que le tronçon de ligne ferroviaire vers Courgenay et donc le passage à niveau dit « de St-Germain » n'existaient pas encore à cette date). Des parcelles y furent achetées, de la Municipalité<sup>19</sup> pour une part, d'une propriétaire privée pour l'autre part.

Un appel à soumissions, lancé par voie de presse le 14 juin 1872 à l'adresse des entrepreneurs, marque le début<sup>20</sup> effectif des opérations de construction. Celles-ci se dérouleront en six étapes, dont on peut esquisser la succession à partir des permis de bâtrir, des rapports de la direction des travaux, des annonces de presse et des plans cadastraux :

- 1) août 1872 - juin 1873 : quatre maisons à deux étages;
- 2) septembre 1873 - juillet 1874 : deux maisons plus petites ;

pour cent par an payable par semestre ; elle n'a droit, pendant toute la durée de la Société, à aucun bénéfice quelconque en sus de cet intérêt. »

19 C'est en assemblée communale du 26 mai 1872 que la Municipalité de Porrentruy accepta la vente, pour 2'000 francs, de terrains qui relevaient de son fonds des écoles. On relèvera que les autorités municipales de Porrentruy étaient bien disposées à l'égard de la nouvelle Société coopérative de construction puisqu'elles iront jusqu'à lui céder temporairement l'usage d'une petite salle – le cabinet du maire – au premier étage de l'Hôtel de ville.

20 Il est à remarquer ici que le premier permis de construire (Archives de la République et Canton du Jura, Porrentruy – ArcJ 610 PY 3, 1873, n° 1059) ne sera délivré qu'une année plus tard ou presque, le 23 mai 1873. Sans doute s'est-il agi, comme cela se passait encore parfois à cette époque, de régulariser la situation après quelque oubli ou négligence administrative.

- 3) automne 1874 - juin 1875 : deux petites maisons ;  
 4) juin 1875 - janvier 1876 : deux maisons ;  
 5) février 1876 - octobre 1876 : deux maisons ;  
 6) printemps 1877 - novembre 1877 : deux maisons.

Au total, ce sont donc quatorze maisons qui seront construites en un peu plus de cinq ans. Leur implantation impliqua quelques travaux d'urbanisme, notamment l'aménagement du chemin partant de la route d'Alle pour desservir les immeubles situés en contrebas et, en 1876, l'installation, par les soins de la Municipalité, d'une fontaine et de sa conduite d'eau.

De quel genre de maisons s'agit-il ? Malgré les nombreuses rénovations, adjonctions et autres transformations intervenues depuis près d'un siècle et demi, il est encore bien possible de percevoir l'allure générale des bâtisses, toute en modestie bien propre au logement social. De plans différents mais presque carrés, de volumes minimaux, à un étage sur rez-de-chaussée côté rue, sous des toits en bâtière, elles sont toutes groupées par deux, sauf l'ensemble initial, à l'angle nord-ouest, qui est constitué de quatre bâtiments contigus, mais de deux types différents, avec un niveau de plus et quelques minimes décors architecturaux, comme une frise festonnée en bordure des avant-toits. Partout, les murs sont en maçonnerie crépie, les baies pourvues d'encadrements en pierre de taille rectangulaires, à l'exception de fenêtres cintrées dans les pignons des deux maisons de tête du groupe initial. La configuration intérieure procédait de la même simplicité ; ainsi la distribution suivante était prévue à partir de 1873 : « une cave, une cuisine et 4 pièces y compris la chambre du pignon, soit 6 pièces, pour un grand ménage, ou à la rigueur 2 petits ménages »<sup>21</sup>. Chacune des maisons avait droit en outre – atout d'importance pour la qualité et l'hygiène de vie – « à un petit jardin, aux aisances nécessaires et à un puits ou une citerne ».

21 *Le Jura* du 17 février 1873, n° 14, p. 2.

Société coopérative de construction  
de Porrentruy.

## Mise au concours.

Les travaux de construction d'un nouveau groupe de 2 maisons pour la Société coopérative de cette ville, sont mis au concours. — Les plan et devis sont déposés au bureau du soussigné, auquel les soumissions cachetées devront être adressées franco avant le 14 courant.

Porrentruy, le 4 février 1876.  
3-1 P. WILHEM, ingénieur.

Figure 2: annonce parue dans le journal *Le Jura* (J. Bélat, 2020).



Figure 3: détail d'un plan cadastral du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle sur lequel les nouvelles maisons ont été inscrites vers 1880. La numérotation propose l'ordre dans lequel les constructions ont sans doute été réalisées (1, 4, 5 et 6 en bordure de la route d'Alle ; 2 et 3 en contrebas).



Figure 4: les façades méridionales des bâtiments sis dans la partie inférieure du complexe, actuelle rue de la Maltière (J. Bélat, 2020)



Figure 5: les façades nord (route d'Alle) de la série des quatre bâtiments construits en premier (J. Bélat, 2020)



Figure 6: vue du côté nord d'un des groupes de deux bâtiments construits au long de la route d'Alle (J. Bélat, 2020)

Qui furent les principaux artisans de ce chantier par étapes ? Pour ce qui est de la confection des plans, les indications péremptoires font défaut, mais deux noms peuvent être avancés : Froté d'abord, Wilhem ensuite. L'ingénieur Eugène Froté<sup>22</sup> (1830-1880) était – on l'a dit – membre du conseil d'administration de la Société coopérative de construction, à ses débuts en tout cas.

22 Eugène Froté (1830-1880), originaire de Miécourt, domicilié tour à tour à St-Imier, Porrentruy et Biel, a mené une courte mais dense carrière d'ingénieur (il fut l'un des grands artisans du réseau ferroviaire jurassien, un cartographe reconnu et l'auteur des plans de plusieurs routes du Jura bernois), mais aussi d'architecte (c'est à ce titre, notamment, qu'il sera l'un des deux membres du bureau technique constitué à fin 1856 en vue de la fondation d'une « Société de construction du vallon de St-Imier ») et d'officier supérieur (il sera colonel-brigadier de 1876 à 1878).

C'est lui qui, en 1872, présenta les plans à ce conseil, ce qui permet de supposer qu'il peut bien en avoir été l'auteur, pour le premier groupe de maisons du moins. C'est lui aussi qui, l'année suivante, préconisa de prévoir des ateliers plutôt que des greniers dans les maisons à construire dès lors par la coopérative, ce qui démontre qu'il exerçait son influence d'architecte au sein de la société. Quant à Pierre Wilhem<sup>23</sup>, élu membre du conseil d'administration en juin 1873, il s'imposera

23 Pierre Wilhem (1829-1902), originaire de Courtedoux, établi à Porrentruy, exercera la profession d'architecte – notamment pour la construction de quantité de bâtiments scolaires jurassiens – mais surtout celle d'ingénieur, en tant que concepteur de tracé de voies de communication et, dès 1863, au poste d'ingénieur responsable du 6<sup>e</sup> arrondissement cantonal, comprenant le Jura bernois.

bientôt comme chef de file de la direction, au point que c'est chez lui que les entrepreneurs intéressés devront se renseigner et déposer leurs soumissions lors des procédures de mise au concours de travaux ; assurément, il aura eu un poids notable dans la marche des affaires de la coopérative et, partant, dans les choix d'architecture et de construction. En ce qui concerne l'exécution des travaux, les informations ne sont guère plus nombreuses, mais il apparaît que les deux premières séries de maisons, entre 1872 et 1874, furent érigées par l'entrepreneur Charles Paronelli, avec le concours initial d'un partenaire dénommé Laporte<sup>24</sup>, tandis que la dernière, en 1877, fut adjugée aux entrepreneurs bruntrutains Peter et Jeannottat<sup>25</sup>.

Qu'en est-il des paramètres financiers ? Les quatre premières maisons furent bâties pour un coût total de quelque 49'400 francs. Elles furent vendues, aux plus offrants, aux prix de 14'553 francs, 13'728 francs, 13'660 francs et 14'715 francs, soit une somme de 56'656 francs. La construction des deux suivantes, plus petites, fut adjugée pour la somme totale de 9'494 francs ; l'une de ces maisons fut vendue au prix de 5'475 francs, l'autre de 5'985 francs, soit un montant de 11'460 francs. Les coûts de construction des autres groupes de maisons n'ont pu être établis ; seuls leurs prix de vente sont connus (12'330 francs pour la troi-

24 Charles Paronelli, d'origine italienne, est actif à Porrentruy et environs de 1873 à 1880, à tout le moins. Il sera notamment chargé de la reconstruction des « grands ponts » à Porrentruy en 1873 puis, entre 1875 et 1877, de la construction des gares de Givelier, St-Ursanne et Courgenay. Il publie un avis de cessation de commerce en janvier 1880 et se retire deux ans plus tard dans la région de Belfort, d'où son épouse était native. En parallèle à son engagement pour la construction de la cité ouvrière de Porrentruy, Laporte, pour sa part, sera impliqué dans un projet similaire à Grandvillars (France voisine), puis construira avec un associé français, de 1874 à 1876, les gares et maisonnettes de gardes-voies entre Zwingen et Delémont d'une part, Delémont et Givelier d'autre part.

25 Il est difficile d'établir qui est Peter en l'occurrence, car plusieurs entrepreneurs portent ce nom à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en Ajoie. Quant à Jeannottat, il doit s'agir de l'entrepreneur qui avait construit la nouvelle école d'Alle en 1874 (ArCJ 530 PY 2, Comptes de la Commune de Alle, 1874).

sième série, 23'005 francs pour la quatrième, 22'830 francs pour la cinquième et 23'550 francs pour la sixième). Il apparaît toutefois que chaque opération de construction, intrinsèquement, donc sans compter les frais annexes (acquisition des terrains, etc.), fut quelque peu bénéficiaire pour la Société.

Mais qui furent les acheteurs de chacune de ces quatorze maisons ? Plus que leurs noms, c'est leur profession qui s'avèrent intéressantes<sup>26</sup> quand il est possible de les déterminer : trois acquéreurs sont monteurs de boîtes, un négociant, un employé des chemins de fer, un fabricant d'horlogerie, un émailleur, un boulanger, un tambour de ville. Il s'agit donc bien de citoyens de condition modeste, généralement ouvrière, disposant tout de même de quelques ressources à investir. Il faut dire ici que le prix des bâtiments construits par la Société coopérative, assurément intéressant en comparaison des conditions usuelles du marché, n'était pourtant pas nécessairement accessible à tout intéressé. Le constat en fut fait d'emblée par un observateur qui se référait aux conditions pratiquées pour les maisons ouvrières construites depuis 1853 à Mulhouse (il s'agit du fameux type du « carré mulhousien ») et depuis 1857 à Lörrach (Empire allemand), non loin de Bâle : « Les maisons ouvrières que l'on a construites à Porrentruy sont certes très avantageuses pour les personnes qui en ont fait l'acquisition, mais elles sont encore trop coûteuses, et nous nous demandons si elles ont, jusqu'ici du moins, atteint le but que l'on se proposait»<sup>27</sup>. La crise économique qui surviendra dès 1875 accentuera la pertinence d'un tel constat et, partant, contribuera bientôt à l'abandon du programme.

26 Il est possible de dresser la liste nominative des propriétaires à partir de *l'État des bâtiments et de leurs dépendances* établi pour le Cadastre et l'impôt foncier à la date de 1876 (mais présentant la situation vers 1880), document conservé aux Archives municipales de Porrentruy. Les professions y sont parfois précisées ; d'autres indications à ce propos peuvent être tirées des informations de presse.

27 *Le Jura* du 3 juillet 1874, n° 53, p. 2.

### Pour conclure

Les maisons érigées entre 1872 et 1877 par la Société coopérative de construction de Porrentruy forment un ensemble qui, de suite, a été appelé « La Cité ». Il ne s'agit certes pas, en l'occurrence, de ce qui est généralement considéré comme une cité ouvrière au sens strict du terme, à savoir une zone d'habitats, généralement mono-familial, destiné aux ouvriers d'une même usine ou fabrique (ainsi la cité Thécla à Saint-Ursanne ou les casernes et bâtiments ouvriers de Choindrez, pour ne prendre que des exemples régionaux un peu plus tardifs). Il en va davantage, en fait, d'une colonie ouvrière, un type d'habitat qui apparaît en Suisse au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'initiative d'industriels d'abord, puis de sociétés d'utilité publique à partir des années 1870. À Porrentruy comme ailleurs, les perspectives des promoteurs, issus des milieux libéraux, étaient assurément multiples, mais généralement marquées au coin de leurs intérêts : « les considérations sur l'utilisation rationnelle du sol et sur l'hygiène se mêlaient à la volonté d'encourager l'initiative personnelle tout en

facilitant le contrôle social ; on visait expressément la propriété et le goût de l'ordre, mais on espérait aussi diminuer les tensions sociales grâce à l'accès à la propriété »<sup>28</sup>.

Aussi brèves que furent ses activités, aussi modestes que soient ses réalisations, la Société coopérative de construction de Porrentruy n'en a pas moins laissé un ensemble architectural qui peut être considéré, à l'échelle locale voire régionale, comme un prototype du logement à bon marché. D'autres réalisations du même genre viendront par la suite, notamment le quartier de La Prévoyance (1885-1887) à Porrentruy et la cité Meister (1885-1890) à Delémont. Il se justifie donc que les Bruntrutins aient parlé longtemps de « la Cité », tout bonnement et communément, et qu'on en parle encore, aujourd'hui, d'un point de vue historique...

28 *Dictionnaire historique de la Suisse* (<https://hls-dhs-dss.ch/fr>), article « logement ouvrier » par Dorothée Huber, 02.12.2014.



Figure 7: l'un des pignons, côté nord, de la première série de bâtiments (J. Bélat, 2020)